**A**

* **Apogée**: Système informatique permettant d’entrer et regrouper les notes. Chaque cours a un code spécifique, appelé « code apogée ».

**B**

* **BU**: Bibliothèque Universitaire dont l’entrée se trouve à la passerelle entre les bâtiments A et B1. Salles de lecture, salle d’audiovisuel, salles de groupes, consultation d’ouvrages sur place ou en ligne, possibilité de prêt, postes informatiques mis à disposition, connexion wifi gratuite et illimitée, tables de travail avec prises électriques, services d’accueil et d’imprimerie. Les conditions de prêt d’ouvrages dépendent de votre niveau de formation. Site: <https://www.bu.univ-paris8.fr>

**C**

* **C2i**: Certificat informatique et internet. Ce certificat atteste des compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. De plus, il fait partie de la liste de cours obligatoires en L1.
* **CDL**: Centre de Langues, situé en salle B205. Y sont proposés des langues du niveau débutant au niveau 5/B1, parmi lesquelles: allemand, anglais, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais et russe. Ces cours peuvent être pris en tant que EC langue ou bien EC Libre/Découverte.
* **Code apogée**: chaque EC a un code apogée spécifique. Ex : l’EC de grammaire de L1 au premier semestre est codé : EL21 GRMC. Les codes se trouvent ici : <http://www.depa.univ-paris8.fr/spip.php?article1123> (menu déroulant pour parvenir aux « cursus »)
* **Cursus**: ensemble des enseignements pour une année. Les cursus pour chaque année se trouvent ici : <http://www.depa.univ-paris8.fr/spip.php?article1123>

**D**

* **DEPA**: Département d’Études des Pays Anglophones. Le DÉPA se charge des étudiants de Licence LLCE Anglais et Licence LEA Anglais, ainsi que tout autre étudiant de Paris 8 ayant au moins le niveau B2 et qui souhaitent poursuivre une mineure externe en Anglais ou bien suivre un cours d’Anglais en tant que EC langue ou EC libre/découverte (dans la limite des places disponibles).

**E**

* **EC**: Élément constitutif d'une unité d'enseignement, chaque unité d'enseignement étant composée d'un ou plusieurs éléments constitutifs.
* **EC Libre / Découverte**: Élément Constitutif libre/découverte, c’est-à-dire un cours que l'étudiant doit prendre au sein d’un autre département. Cet élément constitutif peut être un cours de langue comme un cours d’art ou de sport, le choix est laissé à l’étudiant. Pour le cas précis des L1 LLCE Anglais, chaque étudiant doit prendre 1 EC Libre et 1 EC Découverte, c’est-à-dire 2 cours au choix en tout. La liste des cours au choix pour le 1er semestre 2016/2017 se trouve ici: <http://www.depa.univ-paris8.fr/spip.php?article1629>
* **ECTS**: European Credit Transfer and Accumulation System ou Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits. Ce système permet de valider des enseignements, tant en France qu'à l'étranger et favorise de ce fait la mobilité. La validation de l'unité d'enseignement implique l'attribution de ces crédits dont le nombre varie pour chaque cours (voir la fiche-diplôme de votre formation). À savoir, chaque semestre correspond à 30 ECTS, c’est à dire 60 ECTS par année scolaire.
* **EDT**: Emploi du Temps. Chaque étudiant doit composer son propre emploi du temps en fonction des cours qui sont obligatoires dans son cursus (voir fiche-diplôme de sa formation). À savoir, pour chaque cours plusieurs créneaux sont disponibles, et l'étudiant doit choisir un seul créneau dans la semaine pour chaque cours, et s’y tenir jusqu'à la fin du semestre. Les emplois du temps des cours d’anglais concernant des étudiants LLCE et LEA sont disponibles sur le site depa.univ-paris8.fr onglet Cours. Cet emploi du temps doit être complété par l'inscription pédagogique en ligne.
* **Espace personnel (EP8)**: Accessible sur e-p8.univ-paris8.fr, cet espace vous permet d'accéder à votre messagerie, à vos notes, et à la plateforme de cours en ligne Moodle, entre autres services. De plus, cet espace est crucial pour vos démarches administratives comme les réinscriptions et formulaires, ainsi que pour effectuer votre inscription pédagogique aux cours. Un code d'accès personnel vous est donné suite au paiement de vos droits universitaires qui finalise votre inscription administrative.

**F**

* **FLE**: Français langue étrangère. Des cours de FLE sont proposés pour les étudiants étrangers, planning à consulter devant la salle A331.

**I**

* **Inscription Administrative (IA)**: C'est-à-dire l'inscription à l'Université. Sans elle vous n'êtes pas considéré comme étant étudiant à l’Université Paris 8, et par conséquent aucun enseignant ne pourra vous attribuer les notes nécessaires pour la délivrance ultérieure d’un diplôme. Cette inscription est finalisée suite au paiement des droits universitaires, et la délivrance de votre carte d'étudiant ainsi que d’un certificat de scolarité et d’un code d'accès à l’espace personnel Paris 8.
* **IPT**: Informatique Pour Tous. Ce service propose notamment les salles de Libre-service du bâtiment C où l’on peut librement accéder à des postes informatiques.
* **Inscription Pédagogique Web (IP Web)**: Inscription aux cours en ligne, à faire sur l’espace personnel EP8 - onglet Scolarité. Cette inscription est à faire en fonction des cours obligatoires de votre cursus, et ainsi de même pour la mineure choisie en L2 et L3 (voir fiche-diplôme de la formation qui vous concerne).

**L**

* **LEA**: Licence de Langues Étrangères Appliquées, composée de deux langues.
* **LLCE**: Licence de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères, formation unilingue.
* **LMD** : Licence, Master, Doctorat. Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, depuis la rentrée universitaire 2006 le système universitaire se divise désormais en trois diplômes: Licence (BAC+3), Master (BAC+5) et Doctorat (BAC+8).

**M**

* **Maison de l’étudiant**: Située à côté du bâtiment C, la maison de l’étudiant regroupe une multitude de services tels que le bureau des bourses, le service social du CROUS de Créteil, le pôle d’accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers (PASEE) et le service de médecine préventive, entre autres. Pour plus d’informations, veuillez vous rendre sur <http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-etudiant>
* **Mineure**: Pour les étudiants de LLCE Anglais, le choix d’une mineure est obligatoire en L2 et est à poursuivre en L3. La mineure est une spécialisation et se divise en deux catégories: mineure interne au département (Mineure Culture et Média, Mineure Traduction et Mineure Enseignement) et mineure externe à prendre dans un autre département de l’université.
* **Mobilité Internationale**: Les échanges internationaux à Paris 8 sont proposés dès la L2, et sous différentes formes. L’ERASMUS concerne les étudiants souhaitant rester en Europe, MICEFA pour partir aux États Unis et CREPUQ pour partir au Canada et au Québec. Pour plus d’informations, veuillez vous rendre sur <http://www.univ-paris8.fr/-INTERNATIONAL->
* **Moodle**: Plateforme de cours en ligne, accessible sur l’espace personnel EP8 - onglet Cours. Afin de s’inscrire à chaque cours il faut une clé d’inscription qui sera donnée par l’enseignant. Sont mis en ligne les documents (audio, vidéo, texte) utiles au cours, ainsi que des travaux à préparer. Les étudiants sont donc invités à s’y inscrire et à visiter cet espace le plus régulièrement possible selon les consignes des enseignants.

**P**

* **PASEE**: Pôle d’accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers, situé à la maison de l’étudiant.
* **Pôle licence**: Secrétariat des licences UFR 5, situé en salles B218 / B219
* **Pôle master**: Secrétariat des masters UFR5, situé en salle B216

**S**

* **SCUIO IP**: Service Commun Universitaire d’Information, d’Orientation et d’Insertion Professionnelle, situé dans les salles A347 / A348. Ce service propose un fond documentaire, un accompagnement personnalisé des étudiants cherchant un stage ou une préparation à l’insertion professionnelle, ainsi que des ateliers d'écriture de CV ou de simulation d'entretien d’embauche.

**U**

* **UE**: Unité d’enseignement constitué d’un ou plusieurs Éléments Constitutifs. Un certain nombre d’Unités d’Enseignement sont regroupées dans un semestre, et les moyennes de celles-ci se compensent entre elles afin de valider le semestre de l'étudiant.
* **UFR**: Unité de Formation et de Recherche regroupant plusieurs Départements d’études.
* **UFR LLCE-LEA (également appelé UFR5)**: Unité de Formation et de Recherche de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères, le Département d’Études des Pays Anglophones est rattaché à cette UFR.